

COMPTE RENDU

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2022

Convocation du Conseil Municipal du 29 mars 2022

ORDRE DU JOUR

Désignation d'une secrétaire de séance

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 04/02/2022

FINANCES

7.1 Décisions budgétaires

Approbation des comptes de gestion 2021 - budget principal et annexes

Approbation des comptes administratifs 2021 - budget principal et annexes

Affectation des résultats 2021 - budget principal et annexes

Vote des budgets 2022

7.2 Fiscalité

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022

7.10 Divers

Don pour l'Ukraine

URBANISME

2.3 Urbanisme

Suppression de l'emplacement réservé n°AA n°5 et n°6

PERSONNEL

4.1 Personnel titulaire

Point ajouté -Création d'un poste adjoint administratif principal 1^{ère} classe 21/35h

QUESTIONS DIVERSES

Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à
TARDY Pascal	X			MAINARD Nadine	X		
DECOURT Isabelle	X			SIVADIER Amandine			DECOURT Isabelle
BAS Sylvain	X			MADEUX Samuel	X		
SAMAIN Philippe	X			JOUBERT Emmanuel	X		
BERETTI Lydia	X			MASSE Gérard		X	
DAMPURE Guillaume	X			BOUTTEAUD Louis	X		
ROUARD Alexandra			SAMAIN Philippe	DUBOIS Richard	X		
CHAMPOUDRY Louissette			BOUTTEAUD Louis	GRELET Aurélien			BERETTI Lydia
FRITSCH Aurélie	X			AUDUC Christine	X		
STUMPERT Gislaine	X						

Le mercredi 6 avril 2022 à 20h30 : réunion du conseil municipal.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pascal TARDY, le Maire.

Madame BERETTI LYDIA est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du **04/02/2022** est approuvé.

DELIB 2022-06.04-12 : Approbation du compte de gestion 2021 - budget commerces

Concernant l'approbation des comptes de gestion -budget commerces proposé par Madame Sophie RAMBAUT, Trésorière.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le compte de gestion pour l'exercice 2021 et concernant le **budget commerces**
- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'**exercice 2021**, par la trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

DELIB 2022-06.04-13 : Approbation du compte administratif 2021- budget commerces

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame DECOURT Isabelle, 1ère Adjointe, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice **2021** dressé par Mr Pascal TARDY (Maire), après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif
- 2) Vote le compte administratif de l'exercice et arrête ainsi les comptes :
- 3) **Le Maire s'est retiré au moment du vote**

ANNEE	2021		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
COMPTE ADMINISTRATIF			
Section de fonctionnement	3 184.91 €	13 430.40 €	10 245.49 €
Section d'investissement	10 175.11 €	- €	-10 175.11 €
REALISATIONS DE L'EXERCICE N	13 360.02 €	13 430.40 €	70.38 €
Report en section de fonctionnement (002)	- €	35 270.68 €	35 270.68 €
Report en section d'investissement (001)	- €	17 063.10 €	17 063.10 €
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	- €	52 333.78 €	52 333.78 €
Section de fonctionnement	3 184.91 €	48 701.08 €	45 516.17 €
Section d'investissement	10 175.11 €	17 063.10 €	6 887.99 €
REALISATIONS + REPORTS	13 360.02 €	65 764.18 €	52 404.16 €
Section de fonctionnement	- €	- €	- €
Section d'investissement	- €	- €	- €
RESTE A REALISER A REPORTER EN N+1	- €	- €	- €
Section de fonctionnement	3 184.91 €	48 701.08 €	45 516.17 €
Section d'investissement	10 175.11 €	17 063.10 €	6 887.99 €
RESULTAT CUMULE	13 360.02 €	65 764.18 €	52 404.16 €

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	10 245.49 €
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	35 270.68 €
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	45 516.17 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	6 887.99 €
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -)	
Besoin de financement	- €
Excédent de financement (1)	
Besoin de financement F. = D. + E.	
AFFECTATION =C. = G. + H.	45 516.17 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	45 516.17 €
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

DELIB 2022-06.04-15 : Vote du BP2022 -BUDGET COMMERCES

Vu le projet de budget commerces 2022 présenté par le Maire

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide

-D'ADOPTER le budget commerces de l'exercice 2022 s'élevant en dépenses et en recettes ainsi que suit :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET COMMERCES					II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES					A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR +vote)
011	Charges à caractère général	- €	13 055.36 €	13 055.36 €	13 055.36 €
65	Autres charges de gestion courante	- €	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
	Total des dépenses de gestion courante	- €	14 055.36 €	14 055.36 €	14 055.36 €
66	Charges financières	- €	1 020.10 €	1 020.10 €	1 020.10 €
67	Charges exceptionnelles	- €	500.00 €	500.00 €	500.00 €
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	- €	15 575.46 €	15 575.46 €	15 575.46 €
023	Virement à la section d'investissement (5)		43 480.71 €	43 480.71 €	43 480.71 €
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		43 480.71 €	43 480.71 €	43 480.71 €
	TOTAL	- €	59 056.17 €	59 056.17 €	59 056.17 €
					+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					- €
					=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					59 056.17 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR +vote)
75	Autres produits de gestion courante	- €	13 440.00 €	13 440.00 €	13 440.00 €
	Total des recettes de gestion courante	- €	13 440.00 €	13 440.00 €	13 440.00 €
77	Produits exceptionnels	- €	100.00 €	100.00 €	100.00 €
	Total des recettes réelles de fonctionnement	- €	13 540.00 €	13 540.00 €	13 540.00 €
	TOTAL	- €	13 540.00 €	13 540.00 €	13 540.00 €
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					45 516.17 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					59 056.17 €

DELIB 2022-06.04-16 : Approbation du compte de gestion 2021-budget Lotissement les Palombes

Concernant l'approbation des comptes de gestion, du budget Lotissement les Palombes, proposé par Madame Sophie RAMBAUT, Trésorière.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

-d'approuver le compte de gestion pour l'exercice 2021 et concernant le **budget Lotissement les Palombes**.

-déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2021**, par la trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

DELIB 2022-06.04-17 : Approbation du compte administratif 2021- budget lotissement

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame DECOURT Isabelle, 1ère Adjointe, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice **2021** dressé par Mr Pascal TARDY (Maire), après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif
- 2) Vote le compte administratif de l'exercice et arrête ainsi les comptes :
- 3) **Le Maire s'est retiré au moment du vote**

ANNEE	2021		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Section de fonctionnement	61 436.51 €	77 975.11 €	16 538.60 €
Section d'investissement	53 804.92 €	37 402.50 €	-16 402.42 €
REALISATIONS DE L'EXERCICE N	115 241.43 €	115 377.61 €	136.18 €
Report en section de fonctionnement (002)	- €	0.50 €	0.50 €
Report en section d'investissement (001)	- €	549.00 €	549.00 €
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	- €	549.50 €	549.50 €
Section de fonctionnement	61 436.51 €	77 975.61 €	16 539.10 €
Section d'investissement	53 804.92 €	37 951.50 €	-15 853.42 €
REALISATIONS + REPORTS	115 241.43 €	115 927.11 €	685.68 €
Section de fonctionnement	- €	- €	- €
Section d'investissement	- €	- €	- €
RESTE A REALISER A REPORTER EN N+1	- €	- €	- €
Section de fonctionnement	61 436.51 €	77 975.61 €	16 539.10 €
Section d'investissement	53 804.92 €	37 951.50 €	-15 853.42 €
RESULTAT CUMULE	115 241.43 €	115 927.11 €	685.68 €

DELIB 2022-06.04-18 : Vote du BP2022 -BUDGET LOTISSEMENT LES PALOMBES

Vu le projet de budget lotissement les Palombes 2022 présenté par le Maire

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

-D'ADOPTER le budget lotissement les Palombes pour l'exercice 2022 s'élevant en dépenses et en recettes ainsi que suit :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET LOTISSEMENT					II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES					A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	- €	138 815.80 €	138 815.80 €	138 815.80 €
65	Autres charges de gestion courante	- €	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
	Total des dépenses de gestion courante	- €	139 815.80 €	139 815.80 €	139 815.80 €
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	- €	139 815.80 €	139 815.80 €	139 815.80 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)		53 804.92 €	53 804.92 €	53 804.92 €
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		53 804.92 €	53 804.92 €	53 804.92 €
	TOTAL	- €	193 620.72 €	193 620.72 €	193 620.72 €
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)				- €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				193 620.72 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
70	Produits services, domaine et ventes div	- €	170 523.00 €	170 523.00 €	170 523.00 €
75	Autres produits de gestion courante	- €	6 558.62 €	6 558.62 €	6 558.62 €
	Total des recettes de gestion courante	- €	177 081.62 €	177 081.62 €	177 081.62 €
	Total des recettes réelles de fonctionnement	- €	177 081.62 €	177 081.62 €	177 081.62 €
	TOTAL	- €	177 081.62 €	177 081.62 €	177 081.62 €
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)				16 539.10 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				193 620.72 €
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	37 951.50 €	37 951.50 €	37 951.50 €
	Total des dépenses financières	- €	37 951.50 €	37 951.50 €	37 951.50 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	- €	37 951.50 €	37 951.50 €	37 951.50 €
	TOTAL	- €	37 951.50 €	37 951.50 €	37 951.50 €
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)				15 853.42 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				53 804.92 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)		53 804.92 €	53 804.92 €	53 804.92 €
	Total des recettes d'ordre d'investissement		53 804.92 €	53 804.92 €	53 804.92 €
	TOTAL	- €	53 804.92 €	53 804.92 €	53 804.92 €
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)				- €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				53 804.92 €
	TOTAL DU BUDGET				247 425.64 €

DELIB 2022-06.04-19 : Approbation du compte de gestion 2021 -budget commune

Concernant l'approbation des comptes de gestion -budget commune proposé par Madame Sophie RAMBAUT, Trésorière.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le compte de gestion pour l'exercice 2021 et concernant **le budget commun.**
- déclare que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2021**, par la trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

DELIB 2022-06.04-20 : Approbation du compte administratif 2021- budget commune

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame DECOURT Isabelle, 1ère Adjointe, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice **2021** dressé par Mr Pascal TARDY (Maire), après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- 1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif
- 2) Vote le compte administratif de l'exercice et arrête ainsi les comptes :
- 3) **Le Maire s'est retiré au moment du vote**

ANNEE	2021		
COMPTE ADMINISTRATIF	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Section de fonctionnement	1 166 893.26 €	1 282 746.72 €	115 853.46 €
Section d'investissement	256 380.44 €	341 683.21 €	85 302.77 €
REALISATIONS DE L'EXERCICE N	1 423 273.70 €	1 624 429.93 €	201 156.23 €
Report en section de fonctionnement (002)	- €	202 790.08 €	202 790.08 €
Report en section d'investissement (001)	167 779.42 €	- €	- 167 779.42 €
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	167 779.42 €	202 790.08 €	35 010.66 €
Section de fonctionnement	1 166 893.26 €	1 485 536.80 €	318 643.54 €
Section d'investissement	424 159.86 €	341 683.21 €	- 82 476.65 €
REALISATIONS + REPORTS	1 591 053.12 €	1 827 220.01 €	236 166.89 €
Section de fonctionnement	- €	- €	- €
Section d'investissement	9 675.00 €	19 895.72 €	10 220.72 €
RESTE A REALISER A REPORTER EN N+1	9 675.00 €	19 895.72 €	10 220.72 €
Section de fonctionnement	1 166 893.26 €	1 485 536.80 €	318 643.54 €
Section d'investissement	433 834.86 €	361 578.93 €	- 72 255.93 €
RESULTAT CUMULE	1 600 728.12 €	1 847 115.73 €	246 387.61 €

DELIB 2022-06.04-21 : Affectation résultat 2021- budget commune

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	115 853.46 €
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	202 790.08 €
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	318 643.54 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	- 82 476.65 €
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -)	10 220.72 €
Besoin de financement Excédent de financement (1)	
Besoin de financement F. = D. + E.	72 255.93 €
AFFECTATION =C. = G. + H.	318 643.54 €
1) <u>Affectation en réserves R1068 en investissement</u> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	72 255.93 €
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	246 387.61 €
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	- €

DELIB 2022-06.04-22 : Vote du BP2022 -BUDGET COMMUNE

•Vu le projet de budget commune 2022 présenté par le Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité,

-D'ADOPTER le budget commun de l'exercice 2022 s'élevant en dépenses et en recettes ainsi que suit :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES						A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)	
11	Charges à caractère général	- €	240 049.20 €	240 049.20 €	240 049.20 €	
12	Charges de personnel, frais assimilés	- €	415 000.00 €	415 000.00 €	415 000.00 €	
65	Autres charges de gestion courante	- €	93 692.62 €	93 692.62 €	93 692.62 €	
	Total des dépenses de gestion courante	- €	748 741.82 €	748 741.82 €	748 741.82 €	
66	Charges financières	- €	1 900.00 €	1 900.00 €	1 900.00 €	
67	Charges exceptionnelles	- €	1 600.00 €	1 600.00 €	1 600.00 €	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)		500.00 €	500.00 €	500.00 €	
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	- €	752 741.82 €	752 741.82 €	752 741.82 €	
23	Virement à la section d'investissement (5)		233 972.10 €	233 972.10 €	233 972.10 €	
42	Opérat° ordre transfert entre sections (5)		7 992.00 €	7 992.00 €	7 992.00 €	
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		241 964.10 €	241 964.10 €	241 964.10 €	
	TOTAL	- €	994 705.92 €	994 705.92 €	994 705.92 €	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						- €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						994 705.92 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)	
13	Atténuations de charges	- €	6 400.00 €	6 400.00 €	6 400.00 €	
70	Produits services, domaine et ventes div	- €	41 145.00 €	41 145.00 €	41 145.00 €	
73	Impôts et taxes	- €	500 633.00 €	500 633.00 €	500 633.00 €	
74	Dotations et participations	- €	184 740.31 €	184 740.31 €	184 740.31 €	
75	Autres produits de gestion courante	- €	13 000.00 €	13 000.00 €	13 000.00 €	
	Total des recettes de gestion courante	- €	745 918.31 €	745 918.31 €	745 918.31 €	
76	Produits financiers	- €	50.00 €	50.00 €	50.00 €	
77	Produits exceptionnels	- €	2 350.00 €	2 350.00 €	2 350.00 €	
	Total des recettes réelles de fonctionnement	- €	748 318.31 €	748 318.31 €	748 318.31 €	
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		- €	- €	- €	
	TOTAL	- €	748 318.31 €	748 318.31 €	748 318.31 €	
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						246 387.61 €
						=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						994 705.92 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Opération d'équipement n° 17 (5)	- €	19 200.00 €	19 200.00 €	19 200.00 €
	Opération d'équipement n° 53 (5)	3 295.00 €	75 963.00 €	75 963.00 €	79 258.00 €
	Opération d'équipement n° 55 (5)	1 356.00 €	204 940.00 €	204 940.00 €	206 296.00 €
	Opération d'équipement n° 61 (5)	4 133.00 €	26 500.00 €	26 500.00 €	30 633.00 €
	Opération d'équipement n° 64 (5)	891.00 €	8 800.00 €	8 800.00 €	9 691.00 €
	Opération d'équipement n° 69 (5)	- €	67 380.00 €	67 380.00 €	67 380.00 €
	Total des opérations d'équipement	9 675.00 €	402 783.00 €	402 783.00 €	412 458.00 €
	Total des dépenses d'équipement	9 675.00 €	402 783.00 €	402 783.00 €	412 458.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	36 250.00 €	36 250.00 €	36 250.00 €
	Total des dépenses financières	- €	36 250.00 €	36 250.00 €	36 250.00 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 675.00 €	439 033.00 €	439 033.00 €	448 708.00 €
041	Opérations patrimoniales (4)		1 900.00 €	1 900.00 €	1 900.00 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 900.00 €	1 900.00 €	1 900.00 €
				- €	
	TOTAL	9 675.00 €	440 933.00 €	440 933.00 €	450 608.00 €
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)				82 476.65 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				533 084.65 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	19 895.72 €	98 257.40 €	98 257.40 €	118 153.12 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	10.00 €	10.00 €	10.00 €
	Total des recettes d'équipement	19 895.72 €	98 267.40 €	98 267.40 €	118 163.12 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors	- €	60 000.00 €	60 000.00 €	60 000.00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	- €	72 255.93 €	72 255.93 €	72 255.93 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	850.00 €	850.00 €	850.00 €
27	Autres immobilisations financières	- €	37 951.50 €	37 951.50 €	37 951.50 €
	Total des recettes financières	- €	171 057.43 €	171 057.43 €	171 057.43 €
	Total des recettes réelles d'investissement	19 895.72 €	269 324.83 €	269 324.83 €	289 220.55 €
021	Virement de la sect.° de fonctionnement (4)		233 972.10 €	233 972.10 €	233 972.10 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)		7 992.00 €	7 992.00 €	7 992.00 €
041	Opérations patrimoniales (4)		1 900.00 €	1 900.00 €	1 900.00 €
	Total des recettes d'ordre d'investissement		243 864.10 €	243 864.10 €	243 864.10 €
	TOTAL	19 895.72 €	513 188.93 €	513 188.93 €	533 084.65 €
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)				- €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				533 084.65 €
	TOTAL DU BUDGET				1 527 790.57 €

DELIB 2022-06.04-23 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2022

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité le Conseil Municipal,

- DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition et de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022 comme suit :

- Taux de Taxe Foncière sur les propriétés bâties : **39.96 %**

- Taux de Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : **62.92 %**

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'imprimé « 1259 Com » notifiant ces taux d'imposition et les produits fiscaux qui en découlent

DELIB 2022-06.04-24 : SUBVENTION SOLIDARITE AVEC LA POPULATION UKRAINIENNE

Vu l'article L 1115-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'urgence de la situation,

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs semaines l'Ukraine, l'AMF a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne. Le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisées pour accompagner la population soumise à cette situation de guerre.

Sensibles aux drames humains que ce conflit engendre, la commune de La Devise tient à apporter son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien

La commune de La Devise souhaite prendre sa part, dans la mesure des moyens dont elle dispose, dans l'élan de solidarité international qui se met en place.

Aussi, il est proposé au conseil municipal de soutenir les victimes de la guerre en Ukraine, dans la mesure des capacités de la collectivité, de la manière suivante :

un don d'un montant de 500€ au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) activé par le Centre de crise et de soutien du MEAE, auprès du service recettes de la DSFIPE.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide,

-De verser un don d'un montant de 500€ au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) activé par le Centre de crise et de soutien du MEAE, auprès du service recettes de la DSFIPE.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

DELIB 2022-06.04-25 : MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME SUPPRESSION EMPLACEMENT RESERVE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

Lors de l'approbation du PLUiH, des emplacements réservés ont été institués au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme.

Madame et Monsieur BRASSEAU demande à la commune de lever l'emplacement réservé situé ruelle des artisans, Chervettes 17700 La Devise, cadastré section AA5 et AA6, afin de pouvoir concrétiser la vente de leur bien.

Cet emplacement réservé étant dépourvu d'intérêt, Monsieur le Maire propose de libérer la partie des parcelles A A5 et AA6 concernées, en levant la contrainte.

Ces explications entendues, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à en formaliser la demande auprès de la CDC Aunis Sud pour la prochaine révision du PLUiH.

- **Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide,**
- D'Autoriser Monsieur le Maire à demander à la CDC Aunis Sud de bien vouloir inscrire la levée de l'Emplacement Réserve concernant les parcelles AA5 et AA6 lors de la prochaine révision du PLUih,
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

DELIB 2022-06.04-26 : CREATION POSTE PERMANENT ADJOINT ADMINISTRATIF principal 1^{ère} classe

21/35H

Vu l'article L313-1 du code général de la fonction publique ;

Vu le tableau des effectifs ;

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de la nécessité de réorganiser le service administratif,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide :

Article 1 : de la création d'un emploi de **d'adjoint administratif principal 1ère classe** à temps **non complet** pour une durée hebdomadaire de service, de **21 /35^{ème}** pour exercer les fonctions d'adjoint administratif polyvalent à compter du 06.04.2022.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative, au grade d'adjoint administratif principal 1ère classe.

Article 2 : de la modification du tableau des effectifs.

- Les crédits seront inscrits dans le budget 2022

Questions diverses

Piscine : recrutement maitre-nageur difficile

Commission environnement : projet école « potager Chervettes »

La séance est levée à 11h

Fait à La Devisse, le 13.04.2022

Le Maire Pascal TARDY

